



Le Comité
Interprofessionnel du
Fromage a choisi le Pays
de Salers et l'authenticité
du comédien et humoriste
Vincent Moscato pour
promouvoir le Cantal



COM'À LYRE

LE MOT DU PRÉSIDENT

La saison estivale a été marquée par une fréquentation touristique décevante en juillet et exceptionnelle en août. Durant cette période, les chantiers de la communauté de communes ont, quant à eux, connu une activité quasi ininterrompue. Les travaux de développement de la Coopérative Laitière de Saint-Bonnet de Salers battent leur plein et le Parc d'Activités du Pays de Salers va être livré dans les temps. Nous pouvons tous nous en réjouir, le soutien aux entreprises existantes et la création d'un environnement favorable à l'accueil de nouvelles activités devant rester une priorité pour notre territoire, car elles sont créatrices d'emplois.

Par ailleurs, l'action volontariste de notre Communauté de Communes, appuyée par l'Etat et le Conseil Général, en matière d'amélioration et de développement de l'habitat avec l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) pour les personnes privées d'une part, et notre soutien aux communes pour l'aménagement de logements locatifs et de lotissements d'autre part, est essentielle pour favoriser l'accueil de nouvelles populations dont dépend en grande partie l'avenir du Pays de Salers.

Face à une conjoncture économique de plus en plus incertaine, nous ne devons surtout pas nous résigner, mais bien au contraire redoubler d'efforts. C'est dans ce cadre que la communauté devra définir, dans les prochaines semaines, son programme d'investissements 2013/2014. Grâce à la gestion rigoureuse de notre budget, nous sommes aujourd'hui en mesure d'avoir de nouvelles perspectives mais avec toujours le même objectif : que les projets portés soient créateurs d'activités et d'emplois.

Soyons ambitieux pour ne pas subir mais construire ensemble l'avenir du Pays de Salers !

Bruno FAURE

**Magazine d'information de la Communauté
de Communes du Pays de Salers**

tél: 04 71 40 72 09 - fax: 04 71 40 74 92 - mail: contact@pays-salers.fr

Site internet: www.pays-salers.fr

ECONOMIE

DES INVESTISSEMENTS DANS L'AIR DU TEMPS !

QUI FONT LA PART BELLE AUX ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET À LA GESTION DE L'EAU

LA COOP' DE SAINT BONNET



- L'aménagement et le processus de production de la coopérative ont été conçus pour limiter au maximum l'impact sur l'environnement. Ainsi plusieurs aménagements et équipements permettent de récupérer le petit lait. Au cours de la fabrication un tapis d'égouttage situé pendant le décaillage, recevra ce sérum. Des goulottes de récupération du petit-lait seront également positionnées aux niveaux des presse-tomes et des presses à fromages. Le petit-lait non exploité jusque là sera ensuite refroidi, écrémé puis revendu.
- Au niveau des déchets, la coopérative en produit très peu. Seuls les bidons de lessive représentent un volume important. C'est dans ce cadre que la coopérative a demandé à son fournisseur la possibilité de réutiliser ces contenants en les faisant remplir de nouveau.
- Concernant l'économie d'eau, elle se traduira par la mise en place d'une station de lavage dans les salles de fabrication qui permettra d'obtenir une pression importante tout en limitant la consommation d'eau, et par la mise en place de récupération des eaux de pluies pour nettoyage des camions et du quai
- L'énergie sera, quant à elle, produite à partir d'une chaufferie bois, elle viendra en remplacement de la chaudière fioul, pour permettre l'indépendance énergétique et l'utilisation de bois déchiqueté.



LE PARC D'ACTIVITÉS DU PAYS DE SALERS

- L'aménagement de la zone a été conçu pour favoriser l'infiltration des eaux pluviales sur les espaces publics comme sur les parcelles privées.
- Une trame verte centrale a été re-crée en une zone verte humide de près de 20 000m².
- Toujours dans une logique d'éco-développement nous avons opté pour un éclairage public solaire



A l'heure où tout le monde parle du développement durable, la Communauté de Communes du Pays de Salers mène des actions concrètes autour de l'habitat, de l'énergie, de l'environnement, de l'eau mais aussi de la gestion des déchets. Ainsi, le Parc d'Activités du Pays de Salers et la Coopérative Laitière en sont les meilleures illustrations.

UNE JARDINERIE À SAINT CERNIN



Julien Dujols, 29 ans, va s'installer sur la zone d'activités de Saint Cernin. Les travaux ont débuté et devraient s'achever fin 2012. Après l'obtention de son Bac Pro Aménagement Paysager en 2004, il travaille en famille dans l'entreprise André Dujols Espaces Verts, où il approfondit son savoir-faire dans la création, l'entretien et l'aménagement de jardins et d'espaces verts. Ensemble ils ont décidé de créer une nouvelle activité: la SARL Dujols Jardinerie dont Julien sera le gérant. Il proposera à la vente: des végétaux, de l'outillage de jardin, de la poterie et des terreux.

Vous souhaitez vous installer ou développer votre entreprise dans le Pays de Salers

Zone de Pleaux:
5000m² disponible à 2,50€ HT le m²

Zone de Saint Cernin:
10 000m² disponible à 6€ HT le m²

Parc d'Activités du Pays de Salers:
100 000m² disponible à 8€ HT le m²

Contact: Anne Rimeize au 04 71 40 72 09 ou a.rimeize@pays-salers.fr

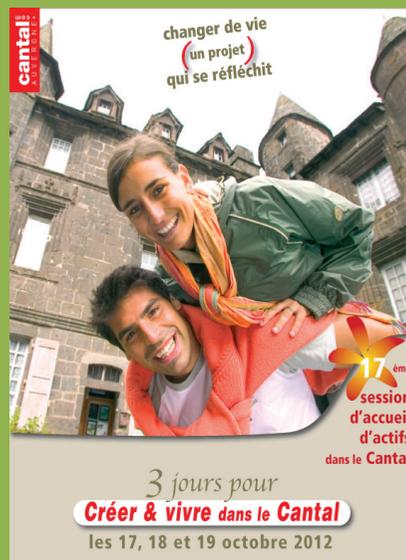


SERVICES

CRÉER ET VIVRE DANS LE PAYS DE SALERS !

La Session d'Accueil d'Actifs est un séminaire de trois jours qui s'inscrit directement dans la politique d'accueil du département du Cantal, il s'adresse à une quinzaine de porteurs de projets, externes au département, souhaitant créer ou reprendre une activité. Il réunit au sein d'un même groupe, 15 à 20 projets (30 personnes environ) en artisanat, en agriculture et en commerce.

Durant ces trois journées, nous avons mis à disposition des participants toutes les informations nécessaires pour passer «de l'idée au projet», nous avons proposé un appui méthodologique au projet, un appui technique, un accompagnement personnalisé et de tisser un réseau de partenaires composé d'élus, de responsables professionnels, de conseillers... Depuis leur création, en 2003, 16 éditions ont été organisées sur le territoire du département du CANTAL, la dix-septième est en cours d'organisation, elle aura lieu **les 17, 18 et 19 octobre 2012**, sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Salers.



PLUS QUE QUELQUES SEMAINES POUR VALORISER VOTRE PATRIMOINE LOCATIF ET/OU AMÉLIORER VOTRE LOGEMENT !

L'O.P.A.H. va s'achever le 31 décembre 2012. Elle a permis de développer l'offre locative et d'améliorer la qualité de notre habitat: depuis 2007 près de 400 logements ont été créés ou rénovés.

Cette action en faveur de l'habitat bénéficie aux propriétaires privés qui souhaitent réhabiliter le bâti ancien pour y habiter ou pour louer (grâce à des aides financières).

Un des objectifs de la Communauté de Communes en partenariat avec l'Etat est d'accroître l'offre du marché locatif et sa qualité, en aboutissant à des logements plus confortables avec des loyers modérés. Par ailleurs ce type de programme génère également un volume important de travail aux entreprises locales du bâtiment, et favorise donc le maintien et le développement de l'emploi.

En 4 ans d'activité, l'OPAH c'est:

- 6 585 000€ de travaux financés
- plus de 2 105 200€ de subventions engagées
- 65 logements financés par la Communauté de Communes
- 323 logements financés par l'ANAH
- 15 nouveaux logements mis en location au 31 décembre 2011
- 26 diagnostics de performance énergétique réalisés
- 118 emplois maintenus ou créés



Contact: Pact Arim Cantal au 04 71 48 32 00

AMÉLIORER L'ACCUEIL DES PERSONNES ÂGÉES

La maison de retraite E.H.P.A.D. d'ALLY appelée désormais «Les Champs Fleuris» vient d'ouvrir ses portes pour une capacité d'accueil de 45 lits dont 13 lits en secteur Alzheimer et 2 lits en accueil temporaire.

Les personnes désireuses d'intégrer cet établissement peuvent s'inscrire par téléphone au 04 71 40 58 30.



Les Jardins de Saint Illide devraient accueillir leurs premiers résidents dans les prochains jours, pour une capacité de 63 lits dont 12 lits en secteur Alzheimer et 2 lits en accueil temporaire.

Les personnes désireuses d'intégrer cet établissement peuvent d'ores et déjà s'inscrire préalablement par téléphone au 04 71 49 70 80 (mairie) ou 09 75 38 35 50 (EHPAD).

Un territoire solidaire est un pays où l'on s'efforce de disposer d'une capacité suffisante et de qualité pour accueillir nos aînés. C'est ainsi, tout naturellement que la Communauté de Communes est venue soutenir l'effort des Maisons de Retraite du territoire pour leur développement.

ENVIRONNEMENT

L'ASSAINISSEMENT

Par délégation des communes, la Communauté de Communes du Pays de Salers est en charge du Service Public d'Assainissement Non Collectif.

Confié à la Saur, cette dernière continue d'assurer le contrôle d'implantation et de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif (de la phase de conception jusqu'à réalisation des travaux et les réhabilitations); les diagnostics vente (diagnostic de moins de 3 ans nécessaire pour le notaire lors de la vente) ainsi que les diagnostics initiaux.

Environ 400 habitations sont encore à voir: résidences secondaires, personnes non disponibles

Ces installations doivent encore être contrôlées d'ici 2015. Nous vous invitons donc à prendre contact avec Mathieu ROULET au 06 80 62 25 74.

De 2006 à 2011, suite aux diagnostics réalisés par le SPANC du Pays de Salers, chaque installation classée « non conforme » doit faire l'objet de travaux de mise aux normes. Un délai légal s'impose à vous.

De plus, des financements sont potentiellement mobilisables pour vous aider à réaliser ces travaux:

* après de votre banque: il est possible de demander un prêt à taux 0 de l'Etat dit Ecoprêt

* après du Cal Pact Arim: dans le cadre de notre OPAH, l'ANAH et la Communauté de Communes du Pays de Salers peuvent vous aider à financer ce type de travaux, le Cal Pact Arim Cantal aide au montage du dossier. Contact: 04 71 48 32 00

Si votre installation est classée en priorité « urgente » par rapport à des critères environnementaux, grâce à sa demande de subvention groupée, le Pays de Salers a pu vous faire bénéficier d'une subvention de l'Agence de l'Eau. Dans ce cadre, vous avez reçu un courrier de notre part.

Dans ce cadre pour toute information vous pouvez contacter:

- Communauté de Communes du Pays de Salers:

Nadine ANTIGNAC au 04 71 40 72 09

- technicien du SPANC: Mathieu ROULET au 06 80 62 25 74

HALTE AU DÉPÔT SAUVAGE!



Photos réalisées sans trucages



Malheureusement comme vous pouvez le constater les points de tri sélectif sont parfois considérés comme des dépotoirs : Purement inadmissible!

Ces actes d'incivilité nuisent à l'environnement, à la bonne qualité du tri et à la bonne image de notre territoire. Ils peuvent être punis d'une amende de 1500€ et les contrevenants s'exposent à des poursuites pénales.

Dans ce cadre et en accord avec les communes, il a été décidé de supprimer certains des containers situés au niveau des points d'apports volontaires.

Je vous rappelle que pour l'élimination de vos déchets plusieurs solutions vous sont proposées:

- les points de tri sélectif: où vous pouvez amener:
 - o journaux, magazines, prospectus... (colonne bleue)
 - o bouteilles, bocaux, pots... (colonne verte)
 - o bidons, emballages plastiques, briques alimentaires... (colonne jaune)
- les collectes d'encombrants organisées par les communes (renseignements auprès de votre mairie)

- les containers à ordures ménagères à proximité des vos habitations. A ce sujet, la Communauté de Communes a opté cette année pour des sacs transparents: ainsi les sacs contenant des déchets non autorisés dans le cadre de la collecte seront laissés sur place. De plus, cette démarche vise à favoriser le compostage et le tri sélectif.

Le traitement des ordures ménagères est le poste le plus important de notre budget et subit les hausses de tarifs les plus importantes.

Plus nous trierons moins nous enverrons de quantités de matières à l'incinération, et moins le prix des ordures ménagères que vous payez augmentera.

Chaque emballage trié en plus vous fera faire des économies.

TRIONS !

La Communauté de Communes va entamer les travaux d'aménagement de 3 déchèteries. La première sera réalisée aux Quatre Routes de Salers. Début d'année 2013, ce sera à Saint Cernin que nous débiterons les travaux, s'en suivra l'aménagement de la déchèterie de Pleaux.

TOURISME

UNE NOUVELLE VERSION + ATTRACTIVE

Après 5 ans d'utilisation, notre site internet se relooke, afin de se rendre plus attractif. Il vous présente les informations sur les services dont vous disposez. De plus il se veut une vitrine des différentes actions engagées. Les onglets vous permettront d'accéder et de trouver de nombreux renseignements utiles:

- économie du territoire:
zones artisanales
projets intercommunaux...

Inscription newsletter

Recherche

Communauté de Communes du Pays de Salers

Vivre

Découvrir

Entreprendre

FONCTIONNEMENT DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- informations sur:
les 27 communes,
service aux personnes,
déchets,
SPANC,
eau,
assainissement collectif,
environnement,
tourisme...

- pratique:
logements vacants,
annuaire des associations,
santé urgences,
co-voiturage,
revue de presse,
affaire à reprendre...

TAXE SÉJOUR

Pays de Salers
PRATIQUE

- ce qui se passe chez nous:
agenda des communes
actualités de la Communauté de Communes...

LA TÉLÉ-DÉCLARATION
POUR LA TAXE DE SÉJOUR

Nous avons créé un logiciel de gestion de la taxe de séjour, accessible par un accès extranet et hébergé sur un serveur dédié à la Communauté de Communes. Cette application va vous permettre si vous êtes hébergeur touristique de faciliter votre déclaration de taxe de séjour. Vous avez reçu vos identifiants celle-ci se fait en quelques minutes et en quelques clics. La dématérialisation permet de limiter l'utilisation du papier (démarche développement durable) et d'économiser du temps.



Salers



UNE NOTORIÉTÉ CONFIRMÉE

L'émission «Le Village préféré des français» diffusé sur France 2 le 26 juin dernier a accentué encore la notoriété de Salers et du Pays de Salers. Sur 22 communes arrivées en finale, notre village cantalien s'est finalement classé 4ème!

LE
VILLAGE PRÉFÉRÉ
DES FRANÇAIS

LES ÉTOILES DU SPORT DANS LE PAYS DE SALERS :



Pour la première fois, l'Université des Etoiles du Sport était itinérante, du 30 avril au 4 mai, 80 espoirs du monde sportif ont sillonné le cantal à Vélo. Le but étant d'échanger avec des sportifs de haut niveau et d'obtenir des clés de

réussite. En fil rouge, à l'occasion d'une étape, la découverte de notre territoire à travers la dégustation de produits locaux et la découverte des paysages du Pays de Salers.

TOURISME

LES ÉLEVEURS MIS À L'HONNEUR



La troisième édition du **Concours Agricole des Prairies Fleuries**, organisé par le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne s'est déroulé ce printemps sur le territoire du Pays de Salers, en partenariat avec la Communauté de Communes et les acteurs des filières agricoles.

3 agriculteurs ont été décorés le 27 juin dernier à la Maison de la Salers, afin de récompenser leur travail et de reconnaître les services rendus par leurs prairies naturelles.

- Le 1er prix pour Christophe MONTEIL de Saint Projet de Salers récompense l'agriculteur pour représenter le territoire au niveau national ;
- Un prix spécial pour Laurent FRITZ pour la gestion environnementale vis-à-vis de la faune et pour la valeur apicole de sa prairie ;
- Un prix spécial pour Daniel FRUQUIERE de Saint Paul de Salers pour la gestion agri-écologique à visée fromagère de sa prairie.

DU NOUVEAU À LA FERRIÈRE

Marie-Odile et Serge Flaujac se sont installés à la Ferrière au mois d'avril dernier. Ils ont ouvert en juillet et depuis ce n'est que du bonheur! Marie-Odile propose une cuisine conviviale et chaleureuse: cette passionnée a à cœur de rendre le restaurant de la Ferrière beau et de le transformer en lieu de rencontres. Originaires du Tarn, leur choix s'est porté sur ce lieu magique où les éléments naturels les charment tous les jours. Son propre livre «Les Recettes Préférées de ma Mère» est une source d'inspiration et d'idée pour son ardoise du jour.



Restaurant La Ferrière Ouvert du mercredi au dimanche midi et soir

Menu: 19€ et 25€ par personne

Il est préférable de réserver car Marie-Odile et Serge privilégient la qualité à la quantité.

Tél: 05 55 27 17 09

LE TOUR DU PAYS DE SALERS AFFICHE SES COULEURS !

Vert et rouge : ce sont les couleurs du balisage du Tour de Pays de Salers qui a ouvert ses 267 km de chemins aux randonneurs depuis cet été.

En plus des 34 sentiers de petite randonnée, le Pays de Salers élargit sa gamme d'activités de pleine nature en proposant trois nouveaux parcours de randonnée itinérante, aux départs d'Anglards de Salers, Ally et Saint Martin Valmeroux.

Pendant 4 à 5 jours, partez à la découverte de notre territoire et de ses richesses grâce à des thématiques patrimoniales telles que les transhumances, l'art roman ou l'architecture. A chaque étape, vous trouverez une possibilité de restauration et une solution d'hébergement.

LAISSEZ-VOUS GUIDER !



« **SUR LA ROUTE DES TRANSHUMANCES** » vous invite à pénétrer au cœur de l'histoire du Pays de Salers et de ses traditions. Partez à la découverte des modes de vie et des pratiques ancestrales des hommes du territoire d'hier à aujourd'hui. (5 étapes – 97 km)



« **SUR LA ROUTE DE L'ART ROMAIN** » vous conduit sur les traces d'un patrimoine à la fois riche et secret, au cœur du Pays de Salers. Partez à la découverte des lieux où les plus belles œuvres de l'art roman ont su traverser les siècles. (5 étapes – 103 km)



« **SUR LA ROUTE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL** » vous emmène à la rencontre du patrimoine bâti du Pays de Salers, au caractère si authentique. Partez à la découverte des granges, châteaux, églises qui ponctuent nos paysages dont la richesse et la diversité en font la renommée. (4 étapes – 67 km)

Pour chaque boucle, un topoguide est disponible dans les points d'accueil de l'office de tourisme du Pays de Salers ainsi qu'à la Maison de la Salers au prix unitaire de 8€.

Les fiches sont également téléchargeables gratuitement via notre site Internet : www.pays-salers.fr/randonnee

CULTURE

CA VA SWINGUER !

Ce sont déjà plus de **1500** personnes qui ont pu bénéficier des spectacles proposés par la Communauté de Communes. La saison 2011-2012 a en effet permis d'inscrire la programmation culturelle dans la durée et fidéliser son public. Elle a aussi été l'occasion de confirmer la volonté du territoire de développer son axe jeunesse avec l'accueil d'une compagnie en résidence pour la création d'un spectacle jeune public. Cette action a été l'occasion pour les scolaires et les familles de découvrir un processus de création artistique.

La saison 2012-2013 sera une saison festive et reprendra tous les standards revisités par des artistes contemporains: du cabaret au conte en passant par le cirque.



• **Le 13 octobre à 20h30** dans la nouvelle salle des fêtes de **Saint Illide** vous avez pu découvrir les artistes basques de la compagnie du **Petit théâtre de Pain** avec leur **spectacle cabaret**.

Spectacle musical et déambulatoire construit autour du voyage. Des anciens chants des Balkans à la romance des airs juifs et russes, des jotas basques au rap déclamé, du blues improvisé au tango louche, de l'ambiance bossa au jazz, un spectacle haut en couleur

et riche d'éclats de rire. L'occasion fût de découvrir un univers de troupe métissé et de fêter dignement la création d'un nouvel équipement culturel à Saint Illide.

• **Novembre 2012** la conteuse **Isabelle Delavet** proposera aux **élèves de cycle III** des ateliers contes autour des monstres et des ogres. A cette occasion, les enfants pourront voir le spectacle « les Araignées ». Cette action a été organisée en lien avec l'éducation nationale dans le cadre des actions culturelles à destination des écoles primaires du territoire du Pays de Salers. Gratuit pour les écoles.



La saison 2012-2013, sera aussi l'occasion du lancement de deux projets d'envergure :

• **Mémoires de bal** est un projet orienté sur les maisons de retraites du territoire autour des souvenirs de bals des résidents et la création d'un spectacle autour du bal. Ce travail sera aussi l'occasion de recenser les parcours de vie de notre communauté sur les 100 dernières années et insister notamment sur la place des femmes. Ce projet concernera les 5 établissements du territoire et donc les 3 cantons. Il sera l'occasion d'un rendu final pour la saison 2013-2014 dans le cadre de la programmation culturelle.

• **Pour les oiseaux** est un projet autour de la connaissance de l'oiseau sur notre territoire. Ce projet se fera en partenariat avec Athénor (Scène Nationale de Saint Nazaire), le Parc des Volcans d'Auvergne, la Communauté Urbaine de Clermont-Ferrand, Agro Paris Tech, L'école des Beaux Arts de Clermont, le Syndicat Mixte du Puy Mary, les associations locales, les agriculteurs et la Maison de la Forêt du Pestre.

Contact : Florence Chancel 04 71 40 72 09/culture@pays-salers.fr

SCENES EN PARTAGE : un dispositif, un réseau, pour une offre artistique au quotidien, près de chez vous.

Créé par le Conseil Général du Cantal en 2002, SCENES EN PARTAGE est l'un des dispositifs du Schéma Départemental de Développement Culturel du Cantal, conçu pour proposer aux Cantaliens, où qu'ils vivent et toute l'année, des spectacles de qualité. SCENES EN PARTAGE est aussi un réseau de programmeurs de spectacles constitué de l'ensemble des associations ou collectivités qui souhaitent participer à l'aventure. C'est un outil de solidarité, les projets partagés par plusieurs structures d'accueil aux réalités diverses rendant possible leur faisabilité. C'est enfin un lieu d'échange et d'élaboration de projets autour de la venue d'artistes. Le Conseil Général du Cantal, en appui des structures programmatrices, anime ce réseau et co-finance la diffusion des spectacles et l'accueil des compagnies en résidence, ainsi que les actions de médiation qui les accompagnent.

Programme : www.culture.cantal.fr / Contact : mcramet@cg15.fr / Tel : 04 71 46 21 29

PERMANENCES

VOUS SOUHAITEZ AVOIR UN RENDEZ-VOUS AVEC DES SERVICES ADMINISTRATIFS, VENEZ AUX POINTS VISIO ACCUEIL VOUS POURREZ RENCONTRER LA CAF, L'UDAF, LE POLE EMPLOI, L'APAJ, LA CPAM ET NOUVEAU LA MSA.

Ils vous permettent de dialoguer en toute confidentialité, sur rendez-vous avec des conseillers. L'objectif est que d'autres partenaires rejoignent ce dispositif (le CIDFF). Par ailleurs, il est à noter que ce système est également ouvert aux entreprises du territoire pour contacter clients ou fournisseurs. Ce relais est complété d'une borne e-administration du Conseil Général qui permet d'accéder à différentes informations et documents administratifs.



PLANNING D'UTILISATION DES BORNES VISIO

- Saint Cernin: bibliothèque

UDAF : tous les jeudis de 9h à 12h
CAF : tous les jeudis de 15h à 16h
POLE EMPLOI : 2ème et 4ème vendredi de chaque mois de 15h à 17h
APAJ: du mardi au vendredi de 15h à 17h
MSA : du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h

- Salers: Communauté de Communes

UDAF : tous les jours de 8h30 à 12h
CAF : tous les mardis de 9h30 à 11h30
POLE EMPLOI : 2ème et 4ème jeudi de chaque mois de 10h à 12h
APAJ: du lundi au vendredi de 15h à 17h
MSA : du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h

- Pleaux: bibliothèque

UDAF : tous les vendredis de 10h à 12h
CAF : tous les mardis de 10h à 11h30
POLE EMPLOI : 1er et 3ème mardi de chaque mois de 14h à 16h
APAJ: du lundi au vendredi de 15h à 17h
CPAM: du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14 à 17h
MSA : du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h

Pour plus d'infos:
Communauté de
Communes
du Pays de Salers
place du château
15140 Salers
tél: 04 71 40 72 09 ou
www.pays-salers.fr

VOUS SOUHAITEZ AMÉNAGER UN LOGEMENT POUR LE LOUER À L'ANNÉE?
VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER D'AIDE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VOUS SOUHAITEZ RÉALISER DES TRAVAUX DE VOTRE LOGEMENT?
VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER D'AIDES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

VENEZ VOUS RENSEIGNER AUX PERMANENCES D'INFORMATION PACT ARIM

Mairie de Pleaux:

2ème jeudi du mois de 11h à 12h

Mairie de Saint Cernin:

4ème mercredi du mois de 9h30 à 10h30

Communauté de communes à Salers:

4ème mercredi du mois de 11h à 12h

Pour plus d'informations

Centre d'amélioration du logement
Pact Arim Cantal



9 av Aristide Briand

15000 Aurillac

téléphone: 04 71 48 32 00

télécopie: 04 71 48 88 20

mail: pact-arim-cantal@wanadoo.fr

Un conseiller viendra chez vous sur rendez-vous pour analyser votre dossier et établir les aides dont vous pourrez bénéficier

LE COIN DES P'TITS BOUTS



Après une nouvelle rentrée scolaire, le Coin des P'tits Bouts, Relais Petite Enfance du Pays de Salers, est ravi de retrouver les tout-petits qui n'ont pas encore gagné le chemin de l'école pour une nouvelle saison haute en couleurs! Les ateliers d'éveil proposés à Pleaux, Anglards de Salers, St Martin Valmeroux et St Cernin accueilleront les

assistantes maternelles et parents qui le souhaitent accompagnés de leur(s) enfant(s) pour partager ensemble les activités proposées par Marie AUBAZAC, l'animatrice. Au programme : jeux, activités manuelles, activités motrices, ateliers bébés lecteurs et éveil musical avec pour seul mot d'ordre : le plaisir ! Le détail des dates de passages et des activités proposées sont consultables sur le site :

www.pays-salers.fr

Le Relais Petite Enfance est également à la disposition des assistantes maternelles et des parents de jeunes enfants (- de 6 ans) pour toute question concernant les différents modes de garde, l'embauche d'une assistante maternelle, le statut des parents employeurs, les aides financières, le soutien des assistantes maternelles dans l'exercice de leur profession et le soutien à la parentalité.

Pour toute demande de renseignement, vous pouvez joindre Marie Aubazac au 04 71 40 02 93 ou au 06 83 38 06 55 ou par mail : ram.paysdesalers@orange.fr

Parution trimestrielle

Diffusion 4500 exemplaires

Numéro ISSN: 1969-153x

Directeur de publication: Bruno Faure

Rédacteur en chef, conception et photos: Audrey Borne



PAYS DE
SALERS

tél: 04 71 40 72 09 - fax: 04 71 40 74 92 - mail: contact@pays-salers.fr

Magazine d'information de la Communauté de Communes du Pays de Salers

Site internet: www.pays-salers.fr